

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 19 janvier 2022 à compter de 19 h 00, par Visioconférence (ZOOM)

Maire	Pierre Gagné
Mesdames les conseillères	Joanie Thibault Josée Gougeon
Messieurs les conseillers	Réjean Desjardins Marc-André Routhier Ghislain Collin Jocelyn Démetré

Le directeur général et greffier-trésorier, Matthieu Lavergne est présent et agit comme secrétaire de cette séance.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Maude Tourangeau, est également présente.

Un avis a été publié afin d'annoncer la rencontre en vidéoconférence sans public et dans lequel les citoyens étaient invités à faire parvenir leurs questions par courriel ou sur la boîte vocale de la directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 19 h 03.

VALIDATION DU QUORUM

Tous les membres du conseil sont présents, le quorum est constaté.

2022-01-3010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 décembre 2021.
 - 3.2 Suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 décembre 2021
- 4. TRÉSORERIE**

Comptes à payer et l'état des revenus et dépenses pour le mois de décembre 2021.
- 5. AFFAIRES GÉNÉRALES**
 - 5.1 Autorisation d'ajouter la directrice générale adjointe pour être signataire de chèques au compte bancaire Desjardins.
 - 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement n°306-2 avec dispense de lecture abrogeant le règlement n°306-1 décrétant l'imposition des taxes générales spéciales et matières résiduelles.
 - 5.3 Autorisation de faire l'achat pour la mise à niveau du matériel informatique.
 - 5.4 Autorisation que le directeur général représente, signe et agisse auprès de la Régie des Alcools, des Courses, des Jeux au nom de la municipalité relativement aux demandes de permis.

5.5 Autorisation pour l'adoption du règlement #76 décrétant les coûts de construction de la cellule d'enfouissement technique #9.

5.6 Autorisation d'être représenté par la firme DHC Avocats à titre de représentant légal pour la municipalité.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Affichage à l'interne pour le poste d'inspecteur des travaux publics.

6.2 Affichage à l'interne pour le poste de chef d'équipe

7. RÉGIES ET COMITÉS

8. CORRESPONDANCE

9. VARIA

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-01-3011 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Démétré et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 décembre 2021 tel que proposé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Aucun suivi

2022-01-3012 ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par la conseillère Joanie Thibault et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer et l'état des revenus et dépenses pour le mois de décembre 2021 tel que présenté :

<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021</u>		
Solde au 30 novembre 2021	236 263,23 \$	
Dépôts taxes municipales	57 650,41 \$	
Dépôts autres revenus	9 013,66 \$	
Emprunt temporaire Caisse	3 219 274,39 \$	
Contrat déneigement MTQ	65 139,81 \$	
Intérêts		
Total des revenus	3 351 078,27 \$	
Placement	673 654,79 \$	
Intérêt sur placement	228,85 \$	
Total des liquidités disponibles	4 261 225,14 \$	
Total	4 261 225,14 \$	

Chèques fournisseurs	23 648,55 \$	C2100137 à C2100146
Déboursés fournisseurs	39 318,39 \$	L2100115 à L2100125
Déboursés manuels fournisseurs	2 073 639,04 \$	M0210023, M0210030
Paiements directs fournisseurs	881 256,03 \$	P2100487 à P2100525
Salaires mensuels	62 655,15 \$	
Paiements mensuels (Camions & Autres)	9 202,22 \$	
Total des dépenses	3 467 827,64 \$	
Solde de banque	119 713,86 \$	
Placement	673 883,64 \$	
Liquidités disponibles avant retenue	793 597,50 \$	
Retenus fournisseurs		
Liquidités disponibles	793 597,50 \$	

Je, Matthieu Lavergne, greffier-trésorier, certifie qu'il y avait, lors de l'émission des chèques et des paiements préautorisés ci-haut, les crédits suffisants pour payer les dépenses autorisées.

ADOPTÉE

AFFAIRES GÉNÉRALES

2022-01-3013 AUTORISATION D'AJOUTER LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE ADJOINTE POUR ÊTRE SIGNATAIRE DE CHÈQUE AU COMPTE BANCAIRE DESJARDINS.

ATTENDU QUE Madame Maude Tourangeau a été engagée comme directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Routhier, et résolu à l'unanimité que :

Madame Maude Tourangeau soit et est nommé signataire sur les chèques de la municipalité auprès de la Caisse Populaire de Mont-Laurier au même titre que les autres signataires qui sont : Monsieur Pierre Gagné et Madame Line Ayotte et Monsieur Matthieu Lavergne.

ADOPTÉE

2022-01-3014 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°306-2 AVEC DISPENSE DE LECTURE ABROGEANT LE RÈGLEMENT N°306-1 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES GÉNÉRALES SPÉCIALES ET MATIÈRES RÉSIDUELLES.

Avis de motion est donné par le conseiller Réjean Desjardins qu'un projet de règlement numéro 306-2 abrogeant le règlement 306-1 relatif à l'imposition des taxes générales, spéciales et matières résiduelles sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, en vue de son adoption et que dispense de lecture soit faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉE

2022-01-3015 **AUTORISATION DE FAIRE L'ACHAT POUR LA MISE À NIVEAU DE LA SÉCURITÉ ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE**

ATTENDU QUE la municipalité doit mettre à niveau la sécurité et le matériel informatique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité pour faire l'achat pour la mise à niveau.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire 02 130 00 414 00

ADOPTÉE

2022-01-3016 **AUTORISATION AFIN QUE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL REPRÉSENTE, SIGNE ET AGISSE AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ RELATIVEMENT AUX DEMANDES DE PERMIS.**

Il est proposé par la conseillère Joanie Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser que le Monsieur Matthieu Lavergne directeur-général, représente, signe et agisse auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux au nom de la Municipalité relativement aux demandes de permis.

ADOPTÉE

2022-01-3017 **AUTORISATION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT #76 DÉCRÉTANT LES COÛTS DE CONSTRUCTION DE LA CELLULE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE.**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit faire la construction de la cellule d'enfouissement technique #9.

CONSIDÉRANT QUE celui-ci doit faire une demande de règlement décrétant les coûts #76 pour faire la construction de la cellule d'enfouissement technique #9.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Collin et unanimement résolu d'adopter les coûts #76 pour faire la construction de la cellule d'enfouissement technique #9.

ADOPTÉE

2022-01-3018 **AUTORISATION D'ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR LA FIRME DHC AVOCATS À TITRE DE REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LA MUNICIPALITÉ.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire être représentée par une firme d'avocat à titre de représentant légal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jocelyn Démétré et unanimement résolu que la municipalité soit représentée par la firme d'avocat DHC Avocats soit Monsieur Rino Soucy, mandataire.

ADOPTÉE

RESSOURCES HUMAINES

2022-01-3019 **AFFICHAGE À L'INTERNE POUR LE POSTE D'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé d'ouvrir un concours à l'interne pour l'embauche d'un poste d'inspecteur des travaux publics.

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection souhaite recevoir plusieurs candidatures et qu'il procèdera à une sélection pour rencontrer les personnes ayant déposé les candidatures et qu'il procèdera à des entrevues dans les plus brefs délais, menant à l'embauche de la personne sélection par le comité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Routhier de procéder à l'affichage à l'interne et à l'embauche d'une ressource pour le poste d'inspecteur des travaux publics.

ADOPTÉE

2022-01-3020 **AFFICHAGE À L'INTERNE POUR LE POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE**

CONNSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé d'ouvrir un concours à l'interne pour l'embauche de chef d'équipe

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection souhaite recevoir plusieurs candidatures et qu'il procèdera à une sélection pour rencontrer les personnes ayant déposé les candidatures et qu'il procèdera à des entrevues dans les plus brefs délais, menant à l'embauche de la personne sélection par le comité

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jocelyn Démétré de procéder à l'affichage à l'interne et à l'embauche d'une ressource pour le poste de chef d'équipe.

ADOPTÉE

RÉGIES ET COMITÉS CORRESPONDANCE PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-01-3021 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Démétré et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 48.

Pierre Gagné
Maire

Matthieu Lavergne
Directeur général/ greffier-trésorier